



TENNIS-CLUB CHAMBLON

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026

POUR TOUS LES MEMBRES DU CLUB Y COMPRIS LES JUNIORS.

LES PARENTS NON-MEMBRES DES JUNIORS SONT LES BIENVENUS MAIS N'ONT PAS LE DROIT DE VOTE.

Cher·e·s membres du Tennis-Club Chamblon, vous êtes convoqué·e·s en assemblée générale le :

Jeudi 26 mars à 19H30, à la buvette du TCC
Verrée offerte après l'assemblée

Ordre du jour :

1. P.V. 2025 disponible sur le site internet du Club [en cliquant ici](#)
2. Rapport du président
3. Lecture des comptes et budget
4. Rapport des vérificatrices et vérificateurs
5. Finance d'entrée et cotisations
6. Admissions – démissions
7. Approbation de nouveaux statuts
8. Élection du comité et des vérificatrices et vérificateurs
9. Rapport des capitaines : Lombardet – Interclubs actifs et juniors
10. Palmarès 2025
11. École de tennis – Situation
12. Propositions en vue du programme 2026
13. Divers et propositions individuelles

Les démissions, les changements d'abonnements ainsi que les demandes de congé pour la saison 2026-2027 doivent nous parvenir par écrit à *TC Chamblon, Rue En Cherin 2, 1436 Chamblon* ou par courriel à info@tennis-chamblon.ch, AVANT l'assemblée générale.

Sauf avis contraire de votre part, les abonnements 25-26 seront reconduits pour la saison à venir (sauf changements de catégorie liés à l'âge).

Votre présence est évidemment indispensable !

Bavois, le 03.02.26

TENNIS-CLUB CHAMBLON, Rue En Cherin 2, 1436 Chamblon / www.tennis-chamblon.ch